

Le Pont D'Albart

50390 Saint Sauveur le Vicomte

TERMES ET CONDITIONS DE RÉSERVATION / CONTRAT DE LOCATION

1. Les propriétés sont proposées en location de vacances Le Pont D'Albart (le Propriétaire) au vacancier (le Client). Le client sera considéré comme la personne dont le nom apparaît comme nom principal sur le formulaire de réservation.
2. Pour réserver la propriété, le client doit remplir et soumettre le formulaire de réservation et de payer le dépôt non remboursable à l'agent (30% du montant total dû ou 100% si dans les 8 semaines avant le début de la période de location). Les propriétés sont annoncées en Euros . . Suite à la réception du formulaire de réservation et du paiement du dépôt, la confirmation de la réservation sera envoyée au client par courrier électronique. Ceci est l'acceptation formelle de la réservation par le propriétaire et en payant le dépôt, c'est l'acceptation par le client des termes et conditions de la réservation / contrat de location.
3. Le paiement du solde (voir clause 6) est payable au moins 8 semaines avant le début de la période de location. Si le paiement intégral demandé n'est pas reçu à la date de l'échéance, Le propriétaire se réserve le droit de notifier par écrit que la réservation est annulée et qu'aucun paiement déjà reçu ne sera remboursé.
4. Si le client est forcé d'annuler sa réservation de location de vacances, pour quelque raison que ce soit, dans les 8 semaines avant le début de la période de location, qu'il soit assuré ou non, le montant total de la location n'est pas remboursable. Si le client annule la location plus de 8 semaines avant la date de la période de location, tout dépôt n'est pas remboursable, toutefois, lorsque c'est possible, le propriétaire essaiera de réserver les semaines annulées et de rembourser le client (à condition que l'agent ait été capable de relouer la propriété pour le même montant) moins un frais d'administration de 25€. Il n'y aura aucune exception à cela en aucune circonstance et pour cette raison le Client est fortement recommandé de souscrire une police d'assurance voyage complète (y compris une couverture annulation) et de couvrir intégralement les effets personnels de son groupe, la responsabilité civile, etc., parce que ceux-ci ne seront pas couverts le propriétaire.
5. Si le client souhaite transférer la réservation vers une autre date au cours de la même année sans annuler la réservation, si possible, des frais de 25 € seront facturés pour couvrir les frais d'administration. Si la réservation est modifiée plus d'une fois, les frais seront facturés pour chaque changement de date. Il ne sera pas possible de transférer la réservation à une autre date une fois que le paiement du solde complet aura été reçu par le propriétaire.

6. Un dépôt de garantie d'au moins 250 €, selon le propriété(s) réservé(s), sera demandé et sera remboursé en totalité ou en partie, normalement la date de départ, et après vérification de la propriété. Le coût de remplacement de toutes les ruptures, pertes ou dommages (à l'exception de ce qui est considéré comme une usure normale) sera déduit du dépôt de garantie et l'agent initialement agira de récupérer ces coûts du dépôt de garantie au nom du propriétaire. Si le dépôt de garantie est insuffisant pour faire face à ces coûts ou à cette responsabilité, tout montant supplémentaire doit être payé directement par le client au propriétaire. Toutefois, la somme réservée dans cette clause ne limite pas la responsabilité du client au propriétaire. ,

7. La période de location de vacances commence généralement à 17h00 le premier jour et se termine à 10h00 le dernier jour ou selon la définition du propriétaire. Le propriétaire ne sont obligé de proposer un hébergement avant l'heure indiquée et le client n'est pas autorisé à rester à la propriété après l'heure indiquée, sauf avec un accord préalable entre le propriétaire et le client.

8. Pour les raisons des assurances, de la réglementation anti-incendie et des taxes de séjour, le nombre maximum de personnes résidant dans la propriété ne doit pas dépasser ce qui a été indiqué sur le formulaire de réservation, sauf autorisation écrite du propriétaire. Seules les personnes nommées sur le formulaire de réservation sont autorisées de rester sur place. Toute modification du formulaire de réservation (invités supplémentaires ou visiteurs du jour au lendemain) doit être convenue par écrit le propriétaire et un paiement supplémentaire (si nécessaire) doit être effectué avant leur arrivée.

9. Dans la plupart des cas, les propriétés sont des résidences principales ou secondaires, donc le client accepte d'être un locataire prévenant, de prendre bien soin de la propriété et, à la fin de la période de location, de la laisser dans un état de propreté dans lequel elle a été trouvée. Des frais de nettoyage supplémentaires peuvent être à payer sur place. Le client accepte de ne rien retirer de la propriété appartenant au propriétaire. Le propriétaire se réservent le droit de déduire du dépôt de garantie les frais de nettoyage supplémentaires si le client quitte la propriété dans des conditions inacceptables. Le client accepte également de ne pas agir de manière à causer des perturbations aux résidents des propriétés voisines. À l'arrivée si le client trouve la propriété dans un état inacceptable, il doit être signalé au propriétaire ou à son représentant dans les 24 heures suivant l'arrivée.

10. Le propriétaire se réserve le droit d'entrer dans la propriété à tout moment raisonnable pour effectuer l'entretien normal, qui peut inclure le jardinage, les travaux de nettoyage, etc. En aucun cas les clients ne doivent interférer avec un équipement de piscine ou des matériaux ou autres équipements similaires. Le propriétaire se réservent le droit de prendre toute mesure pertinente, y compris la résiliation immédiate de la location et / ou le recouvrement des coûts, si des biens, y compris la piscine et ses terrains, sont utilisés de manière abusive. Par exemple, les dommages causés à un équipement de la piscine,, par la faute ou l'abus du client, volontairement ou par négligence ou autrement, seront intégralement à la charge du client, à concurrence du coût de remplacement de la doublure ou équipement et toutes les conséquences de celle-ci.

11. Le client n'acquiert aucun droit sur la propriété, à l'exception de l'occupation en tant que locataire pour la période réservée. Le client n'a pas le droit de sous-louer la propriété.

12. Pour permettre une rectification rapide, le client doit signaler sans délai au propriétaire les manques, les défauts ou les pannes d'équipement et d'appareils dans la propriété, le jardin ou la piscine et les dispositions pour la réparation et ou le remplacement sera faite par le propriétaire ou son représentant dès que possible.

13. Les piscines sont normalement disponibles de la June à la mi-septembre, sauf indication contraire. Si la piscine est demandée en dehors de ces périodes, le client doit vérifier auprès si la piscine est disponible . Le chauffage de la piscine, s'il est disponible, des frais supplémentaires à certains moments de l'année.

14. Le propriétaire ne seront responsables envers le client pour ce qui suit :

14.1 Tout défaut ou arrêt temporaire dans la fourniture de services publics, par exemple l'électricité ou l'eau à la propriété.

14.2 Toute perte, financière ou autre, dommage ou blessure résultant, mais sans s'y limiter: des restrictions de voyage ou de la mise en quarantaine imposées par le (s) gouvernement (s), annulation ou rééchelonnement par les compagnies aériennes, les ferries ou Eurotunnel, les conditions météorologiques défavorables, émeutes, guerres, grèves et tout ce qui échappe à leur contrôle (force majeure).

15. La responsabilité du Propriétaire envers le client ne peut en aucun cas dépasser le montant payé pour la période de location.

16. Aucune responsabilité ne peut être acceptée par le propriétaire en cas de blessure du client ou perte ou détérioration des biens du client .

17. Aucune responsabilité ne peut être acceptée par le propriétaire pour toute perte ou dommage à un véhicule ou à son contenu.

18. Le stationnement de caravanes (motorisées ou non) et le camping sont interdits sur le terrain sans l'autorisation écrite du propriétaire.

19. Il est interdit d'amener des animaux sur la propriété,

20. Le propriétaire ne peuvent être tenus pour responsables de quelque blessure que ce soit et quelle que soit la cause de l'utilisation de la piscine. Les enfants doivent toujours être supervisés par un adulte responsable. Le nom du responsable du groupe est considéré comme étant entièrement et exclusivement responsable de tout membre du groupe lorsqu'il se trouve sur la propriété et plus particulièrement lorsque le pool est utilisé. Il est prévu que le client a pris connaissance des règles du propriétaire pour la piscine et de tout avis relatif à son utilisation et les avoir bien expliqués à chaque membre du groupe, en particulier aux groupes avec enfants.

21. Ces conditions de réservation sont entièrement régies par la loi française et seront considérées comme ayant été effectuées en France. Toute procédure découlant de ou en relation avec ces termes et conditions peut être portée devant tout tribunal de juridiction française compétente.